



## Problème de succession à qui s'adresser

Par **kate62**, le **24/04/2013** à **10:16**

Voilà ma mère est décédée en février, elle était placée en maison de retraite depuis 3 ans mais possédait tj sa maison, ma soeur ainée gérait les comptes depuis cette date, j'avais connaissance de ce que ma mère possédait sur ses compte avant son entrée à la maison de retraite.

Sauf que d'après ce que m'annonce le notaire, il ne reste pratiquement plus rien(nous sommes 7 enfants et pas d'entente familiale), un premier RDV avec le notaire à été fixé la semaine dernière au domicile de ma mère et sans que je sois présente.

Ma soeur aînée à déclarée auprès de la banque le décès de ma mère si semaines après et a réglé(avec l'argent de ma mère) la dernière facture de la maison de retraite ainsi que la facture des funérailles(est-ce normal? avait elle le droit de faire des chèques après le décès?) de plus que le notaire ne possède même pas la facture des funérailles...

Comment faire et à qui s'adresser pour faire la lumière sur les compte en banque de ma mère?

Merci